

## **I. *Projet d'appui aux Institutions Parlementaires***

Ce projet vise à approfondir le renforcement des capacités des institutions parlementaires, déjà engagée au cours du cycle programmatique 2008-2012, afin de permettre aux membres des institutions concernées d'être plus efficaces et proches des populations. Il vise également l'amélioration du cadre légal de l'administration publique, en vue de la modernisation des structures administratives de l'Etat.

Le projet envisage d'apporter un appui technique à certaines commissions du Parlement et des Assemblées provinciales ainsi qu'aux structures techniques des ministères, en vue d'aider à la formulation de propositions et projets de lois et d'édits dans des secteurs prioritaires. Cet appui se traduit par l'assistance juridique dans la rédaction des textes, l'appui logistique aux commissions, ainsi que des formations spécialisées dans le domaine de la légistique.

L'appui juridique envisagé aux commissions et aux ministères est soutenu par un plaidoyer stratégique auprès des autorités et des bureaux parlementaires en vue d'assurer aux propositions et projets de lois et d'édits les succès escomptés.

Par ailleurs, le cadre juridique et les efforts législatifs du pays étant peu connus, le projet entend intervenir à travers des actions de vulgarisation des principales lois et édits promulgués.

### **CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI A CE JOUR**

Les interventions dans ce domaine ont permis notamment d'apporter des appuis juridique et technique aux commissions parlementaires du Parlement national et des bureaux d'étude des Assemblées provinciales, lesquels ont permis l'examen des lois et édits suivants :

- Le projet de loi portant mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale,
- projet de loi fixant les limites des provinces et de la Ville de Kinshasa,
- ainsi que deux propositions d'édits de l'Assemblée provinciale du Bas-Congo, l'un portant statut des agents de carrière de la fonction publique provinciale et l'autre portant statut spécial des agents de carrière de l'Assemblée provinciale.

Par ailleurs, l'appui apporté au Réseau Congolais des Personnels des Parlements (RCPP) dont la mission est de renforcer l'échange d'expériences et des connaissances entre personnels du Parlement national et des Assemblées provinciales, lui a permis de se doter d'instruments juridiques appropriés (statuts et règlements) et d'élaborer son plan d'action pour l'exercice 2013 – 2014 dont l'axe majeur est le renforcement des capacités.

Enfin, les appuis du PNUD ont permis l'amélioration de la communication interne de l'Assemblée nationale par la mise à la disposition des 504 boîtes à lettres individuelles pour les députés nationaux; permettant ainsi une meilleure communication tant avec l'administration qu'avec le public.

### **Financement du projet**

<b>BUDGET 2012</b>	
<b>Donateur</b>	<b>Montant en USD</b>
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	468 366
Coopération Britannique (DFID)	299 069
<b>TOTAL</b>	<b>767 435</b>

### **Zones d'intervention**

- Bas-Congo
- Equateur
- Kasai Occidental
- Kasai oriental
- Province orientale

- Katanga
- Nord Kivu et
- Kinshasa

## II. *Projet Reddition des Comptes*

L'appui du PNUD dans ce domaine vise à contribuer à l'émergence d'une Cour des Comptes répondant aux critères internationaux d'institution supérieure de contrôle, soutenu par un système de contrôle interne fonctionnel et par un dispositif de veille citoyenne et médiatique de la gestion des finances publiques, mais également le renforcement de l'Inspection Générale des Finances et de la promotion des valeurs éthiques de la profession.

Le projet postule également à mettre l'accent sur la lutte contre la corruption par la mise en place d'instruments appropriés.

### CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI A CE JOUR

Les appuis du PNUD à la Cour des Comptes ont permis notamment de :

- Finaliser la révision pour mise en cohérence avec les dispositions de la loi relative aux finances publiques et du projet de décret portant règlement général sur la comptabilité publique, du projet de loi organique portant composition et fonctionnement de la Cour des comptes ;
- La publication et la diffusion de 09 rapports d'audits de la Cour des comptes (15 200 exemplaires) dont 3 audits des Ministères, 3 audits des régies financières, 3 audits des entreprises et services publics,
- Ainsi que la publication, pour la première fois, d'un rapport général sur le contrôle de l'exécution de l'édit budgétaire en vue de la reddition des comptes du budget de la province du Katanga pour l'exercice 2011.

### Financement du projet

<b>BUDGET 2012</b>	
<b>Donateur</b>	<b>Montant en USD</b>
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	283 096,12
<b>TOTAL</b>	<b>283 096,12</b>

### Zones d'intervention :

- Kinshasa
- Katanga

## III. *Projet Participation citoyenne :*

Le projet vise à renforcer les capacités des acteurs de la société civile y compris les médias, afin qu'ils assurent avec plus de professionnalisme leur rôle dans le dialogue politique et la gouvernance démocratique.

Il vise également le renforcement des radios communautaires, en particulier dans les zones de conflits ainsi que l'organe de régulation des médias.

Par ailleurs, en vue de matérialiser les engagements pris par le gouvernement dans le domaine de l'amélioration de la gestion publique par une meilleure transparence, le projet vise aussi le renforcement du contrôle citoyen de la gestion publique en vue de l'émergence d'une société civile engagée dans la lutte contre la corruption.

### CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI A CE JOUR

Le renforcement des capacités de veille de la société civile fait l'objet d'un volet spécifique, la question de sa

participation et de son implication dans les autres composantes a été traitée de manière transversale, en vue de promouvoir une culture de participation et de suivi et évaluation des politiques publiques et de développement.

L'appui apporté par le PNUD à la société civile congolaise en synergie avec les autres PTF, a permis :

- la mise en place d'un cadre de concertation national de la société civile au terme du premier forum national de la société civile ; mise en place qui permet de formaliser l'interaction au sein de la société civile dans un contexte mieux organisé pour une meilleure participation aux dialogues politiques ;
- L'identification et la désignation des animateurs dudit cadre de concertation ;
- Ainsi que l'adoption d'un plan d'actions stratégique et une feuille de route du cadre de concertation.

#### **Financement du projet**

<b>BUDGET 2012</b>	
<b>Donateur</b>	<b>Montant en USD</b>
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	141 608,98
<b>TOTAL</b>	<b>141 608,98</b>

#### **Zones d'intervention**

- Kinshasa
- Nord Kivu
- Sud Kivu
- Equateur
- Kasai Oriental
- Katanga

#### **IV. *Projet Forum d'éducation et de sensibilisation des jeunes à la Gouvernance démocratique en RDC*** **« Forum des jeunes »**

Le projet Forum d'éducation et de sensibilisation des jeunes pour la Gouvernance démocratique en RDC vise à sensibiliser des groupes cibles de jeunes sur les mécanismes participatifs à la vie politique de la nation (au sein des partis, organisations de la société civile et institutions étatiques).

De manière spécifique, le projet vise à :

1. Favoriser les conditions de dialogue entre jeunes, élus, acteurs politiques et décideurs à travers des cadres de concertation;
2. Prévenir une instrumentalisation des organisations de jeunes et plus largement de la jeunesse de la sous-région en général à des fins de violence politique durant la période des échéances électorales et après celles-ci ;
3. Sensibiliser et informer les jeunes sur les questions relatives aux OMD, à la lutte contre la corruption, au développement local et aux réformes économiques et politique essentielles.

#### **CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI A CE JOUR**

L'appui apporté à la promotion de l'engagement citoyen des jeunes dans le cadre du projet « Forum des jeunes » a permis :

- La mise en place et le fonctionnement de deux (02) foras d'échange entre les Jeunes des Associations et autres mouvements des jeunes à Kinshasa et Nord Kivu,
- La mise en place et l'opérationnalisation d'un *mécanisme d'échange entre les jeunes et les autorités politico-administratives mis en place et fonctionnel au Nord Kivu (Goma).*

- Ainsi que la réhabilitation et l'équipement en matériel informatique (09 ordinateurs...) et mobilier de bureau, le siège du Conseil National de la Jeunesse (CNJ)

### **Financement du projet**

<b>BUDGET 2012</b>	
<b>Donateur</b>	<b>Montant en USD</b>
DGTTF	150 213,87
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	50 000
<b>TOTAL</b>	<b>200 213,87</b>

### **Zones d'intervention**

- Kinshasa
- Nord Kivu